



INFOS SERVICE DÉCHETS PRO



Moins, c'est mieux !



N°3 - Mai 2018

Service Déchets

**Horaires
d'ouverture**
du lundi
au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rue Robert Schuman
La Loge - Beaupréau
49600 BEAUPRÉAU-EN-MAUGES
T 02 41 71 77 55
service-dechets@maugescommunaute.fr



Rappel

En cas de déménagement,
compléter le formulaire
de déménagement
disponible sur
**www.servicedechets.
maugescommunaute.fr** ou
contacter le service
au **02 41 71 77 55**.



Étang de la Thévinère
Gesté | BEAUPRÉAU-EN-MAUGES

Madame, Monsieur,

En 2017, un usager du Service Déchets de Mauges Communauté a produit, en moyenne, 99,80 kg d'ordures ménagères. Le passage sous la barre symbolique des 100 kg a été possible grâce aux efforts de tous en termes de tri, de réduction des déchets et à la mise en œuvre des extensions des consignes de tri.

Sur notre territoire, les chambres consulaires, les entrepreneurs, les commerçants et les artisans mettent en œuvre de formidables actions en lien avec l'économie circulaire et la réduction des déchets.

Je vous invite à prendre connaissance, au verso de cette lettre, de plusieurs actions menées par les chambres consulaires et les professionnels du territoire.

> Le label Éco-défis décerné par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat récompense les commerçants et artisans qui mettent en place des actions pour réduire leurs impacts sur l'environnement.

> L'Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC) à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie qui permet aux chefs d'entreprise de mutualiser leurs besoins et ainsi de réaliser des économies financières.

En ce début de saison estivale, les élus et le personnel de Mauges Communauté se joignent à moi pour vous souhaiter un bel été et de bonnes vacances !

Christophe DILÉ
Vice-président en charge de la politique des déchets

TRI

Trier c'est valoriser

En 2017, la mise en œuvre des extensions des consignes de tri sur l'ensemble du territoire a permis de valoriser énergétiquement ou de recycler **2 984 tonnes** d'emballages.

Les extensions des consignes de tri sont entrées en application le 1^{er} juillet pour les habitants de Beaupréau-en-Mauges, Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire, Montrevault-sur-Èvre et Orée-d'Anjou et le 6 novembre pour les habitants de Sèvremoine.

À présent, en plus des bouteilles et flacons en plastique, des emballages en métal, des briques alimentaires et des cartonnettes, vous pouvez déposer dans vos sacs ou votre bac emballages **tous les emballages en plastique**, comme les pots de yaourt, les barquettes alimentaires en polystyrène ou encore les films en plastique.

Cette évolution des consignes de tri a permis :

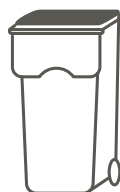
► de **diminuer** les tonnages d'**ordures ménagères de 2,9 %**, soit une

production moyenne de **99,80 kg par habitant**,

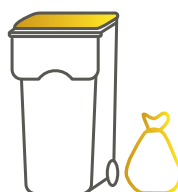
► d'**augmenter** les tonnages des **emballages ménagers de 7,4 %**, soit une production moyenne de **24,26 kg par habitant**.

Les emballages ménagers collectés sont ensuite acheminés vers le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels à Orée-d'Anjou où ils suivent un processus technique qui permet de les séparer par matière. Les erreurs de tri et les emballages non recyclables, comme les paquets de chips, composés de plastique aluminisé, sont valorisés énergétiquement. Les emballages recyclables, comme les bouteilles en plastique ou les briques alimentaires sont recyclés par différents repreneurs de matériaux.

En 2017



**99,80 kg
/habitant
d'ordures
ménagères**



**24,63 kg
/habitant
d'emballages
ménagères**





Artisans, commerçants, connaissez-vous le label Éco-défis ?

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat délivre le label Éco-Défis aux artisans et commerçants qui s'engagent dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour réduire les impacts environnementaux liés à leurs entreprises.

Ce label est décerné par un jury multi-acteurs lorsque le professionnel a relevé **trois défis** définis conjointement avec le conseiller de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat après un audit sur le fonctionnement de l'entreprise. Il est ensuite renouvelé annuellement pour tout nouveau défi relevé.

Les défis engagés concernent **sept thématiques** : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits et sociétal-durable. Par exemple, La Belle et le Clochard, salon de toilette à Beaupréau-en-Mauges, propose à sa clientèle la vente de shampoing en vrac, action plébiscitée par le comité Eco-défis.

En 2017, 10 professionnels des Mauges ont été labellisés Éco-défis. En décembre dernier, les labels ont été remis à **Alexis Moreau de la boulangerie Moreau à Beaupréau-en-Mauges, Julien Goupil de La Mie du Potier à Montrevault-sur-Èvre et Hugette Fauchoux de l'Institut Karoll à Orée-d'Anjou.**

En mars 2018, l'entreprise SCOP Hervé Durand à Orée-d'Anjou a rejoint les lauréats Éco-défis du territoire. Huit autres entreprises se sont engagées dans la démarche et seront prochainement labellisées.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a pour objectif d'accompagner une trentaine de commerçants et artisans

dans cette démarche d'amélioration environnementale. L'accompagnement est financé par l'ADEME et Mauges Communauté pour toute l'année 2018.



Vous aussi devenez acteur des enjeux environnementaux, lancez-vous dans le label Éco-défis et rejoignez les artisans et commerçants labellisés en 2017 !

Renseignements auprès d'Aurore Tesson au 02 41 22 61 04 ou à atesson@artisanatpaysdelaloire.fr.



Avec l'ADECC, économie circulaire rime avec économies financières

Initiée et soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie et l'ADEME Pays de la Loire en 2017, l'Association pour le Développement de l'Économie Circulaire et Collaborative (ADECC) est le réseau des chefs d'entreprises qui souhaitent s'engager dans l'économie circulaire.

Cette réflexion est née des demandes récurrentes des entreprises, lors des rencontres individuelles et collectives, visant à favoriser les coopérations et les synergies entre elles sur les territoires pour préserver l'environnement et développer l'économie locale.

L'ADECC propose des solutions simples et pragmatiques pour que les entreprises s'inscrivent pas à pas dans **l'économie circulaire**, sous la forme de prestations vérifiées et négociées.

Tout d'abord, les **mutualisations d'achats** amènent des économies financières sur les marchés tels que les vérifications périodiques (électricité, machines de lavage, alarme, porte automatique, incendie), la téléphonie, les fournitures bureautiques, l'entretien, le gazole non routier ou encore l'énergie. Les **négociations groupées** de ces contrats dégagent en moyenne 20 % d'économies financières aux entreprises. À ce jour, les études financières de 10 entreprises montrent une économie potentielle globale de 83 000 € par an.

L'adhérent est encouragé à investir une partie des économies réalisées dans de nouvelles **démarches vertueuses** comme

l'écoconception, la baisse de ses consommations d'énergies, le développement des filières de valorisation matière ou encore pour financer des collectes groupées de déchets, en petits volumes, dans les entreprises : papiers, cartons, verre, films en plastique, palettes, piles, batteries, cartouches. Ces collectes sont effectuées par des opérateurs de Fibres 49, acteur de **l'économie sociale et solidaire** (Atima, Alise ou Agirec dans les Mauges), pour une valorisation au plus proche et un soutien à l'emploi local.

Prochainement une plateforme d'annonces inter-entreprises facilitera les échanges de matières entre les entreprises pour démultiplier la réutilisation des produits et matières non valorisées.

L'ADECC regroupe aujourd'hui **51 entreprises en Maine-et-Loire**, de tous secteurs d'activités (BTP, industrie, logistique, services, agriculture...) et de toutes tailles (de 1 à 300 salariés).

18 entreprises sont implantées dans les Mauges dont Automobiles Èvre et Loire, Actrade, Jolival, ou encore La Halte du cœur... **Et vous, c'est pour quand ?**

Pour plus d'informations, contacter Juliette Astoul, chargée des projets Économie Circulaire à la CCI de Maine-et-Loire, au 02 41 20 49 43 ou contact@adecc.org.